



REVUE DE PRESSE

14 octobre 2024

LYON

« Transformer la Presqu'île pour la rendre plus attractive » : les élus Verts veulent convaincre

Le projet de transformation de la Presqu'île est en route. En attendant la mise en place d'un nouveau plan de circulation via une Zone à trafic limité, ce sont des requalifications d'espaces publics qui sont réalisées visant notamment à « améliorer la qualité des déambulations » et « renforcer l'attractivité des commerces ». Un choix qui ne fait pas l'unanimité.

Voulaient-ils convaincre ? Assurément. Après plusieurs mobilisations soutenues par collectifs et associations s'opposant tout net au projet de transformation de la Presqu'île, Bruno Bernard, président de la Métropole et Grégory Doucet, maire de Lyon, ont voulu faire entendre leurs voix. Ou plutôt fourbir leurs arguments. Oui, rendre ce territoire placé entre Rhône et Saône plus agréable fait venir les usagers, disent-ils. Oui, la période des travaux cause des désagréments et « les usagers veulent une information plus précise ».

« C'est bon pour l'économie locale »

Et face à tous ceux qui s'inquiètent, pour ne pas dire plus, de la santé du commerce en centre-ville, le maire de Lyon répond. « Rendre la Presqu'île plus attractive, plus qualitative, mettre en valeur le patrimoine, c'est bon pour l'économie locale ». L'idée, poursuit-il, est de donner l'envie de s'arrêter, de flâner, de venir chercher « autre chose ». C'est le pari. En « donnant la priorité » aux piétons et aux déplacements les plus doux ». Pas sûr que cela convainc tous ceux qui restent bloqués dans de mémorables embouteillages, qui ont renoncé à venir en voiture sur les terres de



La rue de l'Ancienne-Préfecture : les travaux d'aménagement débutent en janvier 2025. Photo Folia - Métropole de Lyon

la Presqu'île, qui s'opposent à ce qu'ils considèrent comme une « fermeture progressive de la ville » ou qui attirent l'attention sur les commerces en difficulté.

25 millions d'euros investis

Il n'empêche. Et comme l'a rappelé Bruno Bernard, « ce projet est attendu » sachant que selon les exécutifs, « 90 % des déplacements se font ici à pied ». D'où la volonté, parmi les opérations à engager dans le cadre du projet « Presqu'île à vivre », de requalifier les espaces publics.

En investissant 25 millions d'euros, Ville et Métropole entendent « transformer », « végétaliser quelque 33 000 m ». Certains projets sont réalisés comme dans les rues Tupin ou plus récemment du Port-du-Temple.

La rue Grolée pour les bus

Le secteur des Jacobins est en cours, avec un réaménagement, de façade à façade, rue Emile-Zola qui bénéficiera aussi de plantations. À terme, (printemps 2025), la rue deviendra zone de rencontre, avec un sens de circulation inversé. Même intervention ou presque pour la

rue de l'Ancienne-Préfecture « très fréquentée par les piétons » dont les travaux de réaménagement démarrent en janvier prochain. Mais là, point d'arbres ni de verdure, la rue est trop étroite. Du coup, les aménageurs ont prévu des plantations d'arbres (entre 5 et 8) sur le côté de la place des Jacobins.

Fermée définitivement à la circulation, ce qui a conduit à de vives protestations du côté de certains usagers et commerçants, la rue Grenette est aussi en travaux. Là, ce sont des interventions liées au renouvellement des réseaux très anciens qui sont en cours. C'est le cas du réseau d'égouts vieux d'un siècle pour lequel un nouveau chantier démarre la semaine prochaine.

La chaussée elle-même, sera rénovée pour le printemps afin de laisser place à la vocation nouvelle de cette traversante Est/Ouest : « devenir un axe important pour le réseau des lignes fortes de bus », désormais les seuls à pouvoir y circuler. Ce qui permettra alors de rendre piétonne la rue de la République en totalité, à partir de l'été 2025.

● A.Du.

La future Presqu'île piétonne n'a pas que des détracteurs

Dans le cadre du projet « Presqu'île à Vivre » la Métropole et la Ville de Lyon souhaitent mettre en place un nouveau plan de circulation. L'objectif ? Installer une Zone à Trafic Limité et ne plus autoriser la circulation de transit, dispositif pour lequel une concertation est en cours. Le Progrès est allé lire les contributions. Certains sont enthousiastes. D'autres, beaucoup moins.

ZTL pour Zone à trafic limité. En quelques mois, ces trois lettres font ou feront, c'est selon, partie du quotidien des Lyonnais. Sa mise en place projetée en juin 2025 est l'une des pièces maîtresses du projet « Presqu'île à Vivre ». Son ambition ? « Offrir plus d'espaces aux piétons » et aux modes de déplacement les plus doux. Et cela sur un périmètre urbain limité qui s'étendrait de la place Bellecour à la place des Terreaux, équipé de bornes et dans lequel seuls les ayants droit seraient autorisés à entrer. Pas le trafic de transit.

Ce dispositif qui entraîne de nombreuses réactions a fait l'objet d'une concertation organisée par la Métropole de Lyon. Celle-ci a pris fin le 11 octobre. 642 personnes y ont participé, ce qui a généré plus de 2000 votes et 187 contributions. « Courage, ça marche partout, ça marchera à Lyon », lance Bruno S., un rien enthousiaste. Quand d'autres affichent une réelle opposition. Extraits.

● Grenette et République, ça passe mal

Transformer la rue Grenette en axe réservé aux lignes de bus qui, du coup, n'emprunteront plus la rue de la République est un changement de



En juin 2024, la rue Grenette fermée à la circulation automobile dans le cadre du projet « Presqu'île à Vivre ». Photo Maxime Jegat

taille. « On coupe notre quartier de l'axe Est de la Métropole », craint un habitant de la rue Mercière. Bernard y voit carrément « une erreur » avec des reports de circulation sur des axes déjà bien encombrés.

● Transports en commun, il y aura des perdants

Le CIL Presqu'île évoque une « dégradation de l'offre » en transport en commun. « Les bus (C13 et C18) devront traverser la Saône deux fois pour monter à la Croix-Roussse ». « Il y a des points à améliorer », admet Lucien. Quant au passage des arrêts de bus d'Est en Ouest de la place Bellecour, c'est « absolument

scandaleux pour les personnes à mobilité réduite » explique Georges (Renaissance du Vieux-Lyon).

● Le centre-ville déserté ?

Pour Alexandre pas de doute, « les Lyonnais doivent pouvoir pénétrer sur la Presqu'île en voiture pour aller chercher des achats, sans quoi le centre-ville va être déserté et les commerçants vont mettre la clef sous la porte ». Quand d'autres y voient une « liberté individuelle bafouée ». Ou « une concertation bidon ».

Les adhérents de l'ADPL (Association pour le développement de la Presqu'île) évoquent la nécessité d'un

« moratoire » Et de proposer de « déployer les nouveaux trajets de bus, les nouvelles rues piétonnes et la ZFE pour être en mesure de vérifier concrètement pendant une période de 24 mois l'impact » notamment sur « la vie quotidienne des habitants ».

● Quid des accès à la Presqu'île ?

La question est dans tous les esprits. Quid des accès à la Presqu'île et donc des ayants droit ? Pour aller dans les lieux de culte, dans les écoles, pour un rendez-vous médical ou pour rendre visite à sa famille. Qu'en est-il pour les taxis et VTC, les entreprises de travaux publics ? Peut-être

« Dans deux ou trois ans on se demandera pourquoi ça n'a pas été fait avant »

Thomas, habitant de la métropole de Lyon

faudrait-il prévoir « la mise en place d'une gestion spécifique pour les rushs de sortie des parkings », suggère aussi LCM, qui redoute les jours de forte affluence, des problèmes de sécurité.

● Pour un centre-ville « enfin respirable »

« Laisser le centre-ville comme il est actuellement serait complètement anarchique », affirme Frédérique, qui se dit « très favorable » à la ZTL. Thibaut parle d'un « centre-ville enfin respirable, calme, agréable et propice au shopping ».

Clairement dit-il, « dans deux ou trois ans on se demandera pourquoi ça n'a pas été fait avant ». Pour Thomas, « trop de mètres carrés de l'espace public sont affectés à la voiture par rapport au nombre d'usagers ». Mieux même, affirme Sandrine, c'est un projet à généraliser à d'autres quartiers.

C'est peut-être Jean qui pourrait avoir le mot de la fin : « D'accord pour limiter le trafic de transit dans la Presqu'île à condition de maintenir aux habitants des conditions de vie minimum. »

Après l'analyse de toutes les contributions sur la ZTL, la Métropole annoncera les modalités de mise en œuvre début 2025.

● Aline Duret

Ambiance tendue avec les automobilistes dans les pires bouchons de Lyon

Suppression de voies, véhicules en enfilade sur plusieurs kilomètres, temps de trajet rallongés... Avec les nombreux travaux de voirie, traverser Lyon devient le parcours du combattant. *Le Progrès* est allé à la rencontre des automobilistes coincés dans les embouteillages, sur cinq axes très empruntés aux heures de pointe.

● Avenue Tony-Garnier, Lyon 7^e

Lundi 30 septembre, à 18 h 45, un kilomètre de bouchons s'est formé sur l'avenue Tony-Garnier, jusqu'à l'intersection avec l'avenue Debourg. L'avenue a perdu une voie de circulation, en raison des travaux du tram T10, dont la première soudure doit avoir lieu ce lundi 7 octobre. De quoi donner du fil à retordre aux automobilistes qui veulent s'insérer à la sortie du parking LPA Tony-Garnier, comme Ornella, employée des laboratoires Viatris. « Avant les travaux, ça circulait super bien dans le secteur. Désormais je mets parfois 30 minutes rien que pour sortir du parking », soupire la jeune femme qui a vu son temps de trajet domicile travail quadrupler. « J'habite à Pierre-Bénite, à 10 km d'ici, et sans bouchons j'en ai pour 15 minutes. Mainte-



Quai Jean-Moulin dans le sens nord-sud, il faut s'armer de patience pour atteindre le quai Jules-Courmont, où des travaux sur le réseau Enedis ont mené à la suppression d'une voie. Photo L. Fernoux

nant je mets parfois plus d'une heure. »

● Quais Jules-Courmont et Jean-Moulin, Lyon 2^e

Mardi à la réputation d'être l'un des jours les plus chargés de la semaine sur les routes. Ce mardi 1^{er} octobre ne déroge pas à la règle. Les quais du Rhône sont saturés de 8 h 45 à 10 h 30 dans les deux sens de circulation. L'insertion au niveau du

pont Lafayette et du pont Morand est laborieuse. « C'est vraiment l'enfer ce matin, c'est bouché depuis le tunnel de la Croix Rousse », lâche David, scootériste. En face, Cédric patiente dans la file pour tourner à gauche rue Childebert : « Vers 9 heures c'est vraiment compliqué. Je travaille place de la République et en venant de Gerland je mets 25 minutes contre 10 minutes sans bouchons. On

ressent l'effet du chantier ». Depuis le début du mois, la circulation est réduite à une voie quai Jules Courmont dans le sens nord-sud en raison de travaux de rénovation sur le réseau Enedis, prélude au projet d'aménagement de la rive droite du Rhône.

● Rue Garibaldi, Lyon 3^e

Aux environs de 16 h 30 mardi 1^{er} octobre, de nombreux automobilistes prennent leur mal en patience rue de Garibaldi, où les trémies à l'angle de l'avenue Félix Faure et du cours Gambetta, s'apprentent à disparaître. En attendant la fin du projet de réaménagement en 2026, les véhicules s'agglutinent en file indienne sur plus de 1,5 km. Les klaxons vont bon train, alors que le feu tricolore ne laisse passer que trois voitures. Joël a fait un arrêt à la station-service et doit maintenant réussir à se frayer un chemin. « C'est une horreur, grince-t-il. J'habite Grande rue de la Guillotière donc je passe régulièrement ici,

depuis le début du chantier c'est une catastrophe. Je mets 20 minutes pour faire quelques centaines de mètres, ça rend fou ».

● Rue Paul-Bert, Lyon 3^e

Même branle-bas de combat non loin de là, rue Paul-Bert. Vers 17 h 30, les voitures s'entassent jusqu'au croisement avec le boulevard Vivier Merle, où le tunnel du même nom est fermé. Depuis le 25 septembre, des travaux de voirie et de réseaux sont en cours, afin de permettre la création d'une piste cyclable. Le concert de klaxons témoigne de l'énervement de certains conducteurs. Vitre baissée, Georges et Madeleine sont coincés depuis déjà 20 minutes. Mais ils relativisent : « C'est infernal mais on est cool, on a le temps nous, lâche le couple dé retraités. Il faut se mettre à la place des gens qui vont au travail, eux ont des raisons d'être énervés. Il y a dix ans, on n'avait pas autant de mal à circuler dans le secteur ».

● Route de Genas, Lyon 3^e

En début de soirée mardi, la route de Genas reçoit aussi son lot d'embouteillages. En cause ? Le chantier du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), qui a conduit à la mise en place d'une circulation à sens unique sur cette route très empruntée par les automobilistes venant de Villeurbanne. Au croisement avec la rue Girié, certains s'exaspèrent devant l'enchaînement de véhicules qui forcent le passage pour s'insérer. Patricia habite au bout de la rue, pourtant elle y passe rarement : « Depuis le début des travaux c'est l'enfer, il y a des trous partout et ça bouchonne sans cesse. Donc j'essaie d'éviter au maximum de passer par là, quitte à faire un détour ridicule pour rentrer chez moi ».

● Léa Fernoux

Des travaux pour « améliorer la qualité de vie » selon Fabien Bagnon, vice-président (EELV) à la Métropole

« Nous sommes conscients des perturbations qu'occasionnent les travaux sur les trajets quotidiens des usagers, qu'ils soient automobilistes, usagers des transports en commun, cyclistes ou piétons », déclare Fabien Bagnon, vice-président en charge de la voirie et des mobilités actives.

Et de justifier : « Ces travaux permettent d'améliorer la

qualité de vie dans la métropole de Lyon et d'adapter le territoire au changement climatique. [...] C'est dans ces perspectives que, partout sur le territoire, le réseau de transport en commun se développe, que les Voies Lyonnaises se dessinent, que les espaces publics sont réaménagés et végétalisés. Mais la Métropole de Lyon n'est pas seule à intervenir dans l'espa-

ce public : jusqu'à 40 acteurs travaillent quotidiennement avec nous sur la voirie. Sytral Mobilités, concessionnaires, sociétés publiques locales... Sur les chantiers importants de requalification de voirie, les concessionnaires (Régie Eau publique du Grand Lyon, Enedis, GRDF, etc.) en profitent pour rénover le patrimoine sous-terrain souvent vieillissant. »

Perturbations à prévoir : le quai de la Pêcherie interdit à la circulation dès ce lundi



Le quai de la Pêcherie sera interdit à la circulation du lundi 14 octobre au vendredi 1^{er} novembre. Photo illustration Yves Le Flem

À partir de ce lundi 14 octobre, et jusqu'au 1^{er} novembre, des travaux de réfection de la chaussée auront lieu sur le quai de la Pêcherie (Lyon 1^{er}). La circulation sera interdite aux automobilistes et aux cyclistes.

Après le quai Saint-Vincent cet été, c'est au tour du quai de la Pêcherie de connaître des travaux de réfection de la chaussée. Le chantier commencera ce lundi 14 octobre et doit durer jusqu'au vendredi 1^{er} novembre.

La portion des quais de la rive gauche de la Saône, située entre la rue Constantine et la place d'Albon, sera interdite à la circulation des

véhicules motorisés et des vélos.

Seuls les piétons pourront continuer à accéder au quai, où commerces et bouquinistes resteront ouverts.

Des déviations pour les voitures et les vélos

Des déviations seront mises en place durant toute la durée des travaux. Pour se rendre en Presqu'île, il est conseillé aux automobilistes d'emprunter le tunnel de la Croix-Rousse et les quais du Rhône. Une déviation rue Constantine permettra de rejoindre la place des Terreaux et la rue Serlin.

L'accès au parking Saint-

Antoine sera maintenu grâce à l'ouverture à la circulation, de manière exceptionnelle, de la place d'Albon.

Les cyclistes sont quant à eux invités à emprunter les rues Constantine, Chenavard et Place d'Albon dans le sens nord-sud.

Dans le sens sud-nord, l'itinéraire conseillé implique de passer par les rues de la Platière et Lanterne.

La réfection de la chaussée doit permettre « d'améliorer la sécurité et le confort des usagers tout en garantissant une structure pérenne et résistante au trafic routier », selon la Métropole.

Un quai de bus sera également aménagé dans le cadre du projet Presqu'île à vivre.

Végétalisation de la place Bellecour : où en est-on vraiment de ce projet ?

Non, la végétalisation de Bellecour, plébiscitée par les Lyonnais lors de la première édition du budget participatif, ne sera pas un serpent de mer ! Depuis les annonces en janvier dernier, la mairie a lancé un concours international au cahier des charges important pour réaliser cette entreprise et retenu un candidat pour la mener à bien. Les contours de son projet doivent être présentés en novembre.

C'était le projet le plus attendu par les Lyonnais et les chiffres parlaient d'eux-mêmes : sur les 110 projets proposés en 2022 dans le cadre du premier budget participatif de la Ville de Lyon, l'aménagement de la place Bellecour a recueilli, à lui tout seul, 1 514 votes. Un plébiscite repris au départ dans une dizaine de propositions concentrées en un seul projet, suite à la validation technique des services de la Ville de Lyon : les Lyonnais réclament sur ce site emblématique plus de végétalisation, de fraîcheur, des aires de repos ombragées et d'accès à l'eau (fontaines).

Oui mais voilà, depuis fin 2022 et l'annonce officielle de la végétalisation « d'ici à 2024 », pas grand-chose de visible sur la place. Le projet, dont les contours avaient été dévoilés par Le Progrès en janvier dernier, aurait-il été abandonné ? La question mérite d'être posée alors que la mairie vient de lancer la deuxième édition du budget



Le projet devra notamment conserver le revêtement et la symétrie de la place -qui est une place d'armes- et tenir compte des contraintes de poids pour des raisons de sécurité.

Photo archives Frédéric Chambert

participatif (enveloppe de 12,5 millions d'euros).

Il est toujours dans les tuyaux, révèle Chloé Vidal. La troisième adjointe au maire de Lyon en charge de la démocratie locale, annonce au Progrès qu'il va même enfin en sortir de terre. « C'est un propos qui concerne toute la ville, nos services, mais également la Métropole, l'architecte des Bâtiments de France (ABF) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). C'est dire sa complexité ! Il possède un fort aspect patrimonial

qui répond à une large demande des habitants : ils souhaitent que l'on réinvente la place en la végétalisant et en apportant de la fraîcheur ».

Laisser derrière le minéral, la terre battue et l'effet de chaleur étouffante l'été, pour proposer de la fraîcheur dans une première phase. Pour y parvenir, la Ville de Lyon va donc lancer plusieurs chantiers en ce sens : un îlot végétalisé en plaine terre à l'est de la place, au niveau de l'office de tourisme mais surtout l'installation d'une œuvre

artistique transitoire (pour au moins quatre ans), sur la partie ouest et sur la diagonale de la place.

Un projet qui fait l'unanimité

Pour répondre à ce projet ambitieux validé en janvier au conseil municipal, la Ville a lancé un grand concours international au cahier des charges important. Et c'est assez logique : le projet doit conserver le revêtement, la symétrie de la place -qui est une place d'armes- de la

transparence pour des raisons esthétiques, sans oublier le poids qui doit être limité et d'importantes obligations de sécurité. Le tout en conservant la possibilité d'être utilisé pour de l'événementiel...

Parmi les candidats audités, la mairie a, assure-t-elle, trouvé la perle rare qui coche toutes les cases et qui, cerise sur le gâteau, a fait l'unanimité auprès du jury. Difficile d'en savoir plus si ce n'est qu'aussi international que soit le projet, un ancrage local sera présent. La présentation officielle devrait être faite en novembre pour une œuvre d'artistique qui coûtera 1,4 M € et qui préfigurera ce qui pourra être réalisé par la suite.

Commencé avant 2026

Que les plus impatients se calment tout de suite, il faudra encore attendre un peu pour sa réalisation. « Les contraintes techniques sont nombreuses et le projet n'était pas prioritaire parmi ceux du premier budget participatif. Une certitude, ça va prendre encore du temps mais tout aura débuté avant la fin du mandat » poursuit Chloé Vidal, « On s'y est engagé. Il y aura évidemment un temps d'échange avec le comité de quartier Bellecour ».

Un œuvre qui devrait rester au moins quatre ans et qui n'est qu'une première phase. « La suite ? Elle devrait faire partie du projet Ville et sera, cette fois-ci prévue lors du prochain budget primitif » conclut l'édile.

● David Tapissier

Taguée dans la foulée de sa restauration en mai dernier, la statue de Louis XIV, sur la place Bellecour de Lyon, conservera ses barrières de protection encore plusieurs semaines, au moins jusqu'à la fin de l'année 2024.

Désormais entourée de barrières pour empêcher l'accès à son socle, la statue de Louis XIV, située sur la place Bellecour à Lyon, est protégée comme ceci. Cette mesure de protection faisait suite aux nombreux **actes de dégradation** commis dernièrement sur l'édifice.

Les derniers en date, semble-t-il, remontent aux mois de mai et juin, quand la statue venait tout juste d'être réinstallée sur la place. Alors, se pose forcément cette question : les barrières de protection vont-elles restées à terme ?

Une décision devrait être prise fin 2024

"On est en dialogue permanent avec les différents services pour étudier la meilleure solution pour protéger ce symbole lyonnais", assurait la Ville de Lyon en juin dernier. Patrouille de police, gardiennage de la statue, caméra ou produit appliqué sur le marbre du socle de la statue pour permettre un détagage plus efficace... **Plusieurs solutions avaient été évoquées** par les divers acteurs politique, à la suite des faits.

De son côté, la Métropole, maître d'ouvrage de la restauration de la statue, nous indique qu'aucune décision n'a encore été prise. Si des réflexions sont bien en cours, elles devraient néanmoins se poursuivre encore quelques semaines. D'ici fin 2024, une solution pérenne devrait être prise pour sécuriser la statue du roi Soleil. A moins que la protection par les barrières ne soit conservée, faute de meilleures options.

A noter que chaque année, la Métropole dépense 200 000 euros pour les opérations de détagage, auquel il convient d'ajouter les 1,5 millions d'euros de la Ville dédiés au programme "façade nette" pour faire disparaître les tags de l'espace public.

Le nouveau pensionnaire de la chapelle de la Trinité dévoile son projet culturel

À la suite de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition de la chapelle de la Trinité, la Métropole et la Ville de Lyon ont désigné Lyon Trinité Musique comme nouveau gestionnaire. Il remplace l'association des Grands Concerts.

C'est donc Lyon Trinité Musique qui devient le nouveau gestionnaire de la chapelle de la Trinité (rue de la Bourse). L'association a été désignée par la Métropole et la Ville de Lyon lors de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la mise à disposition de la chapelle. Présidée par Jacques de Chilly, Lyon Trinité Musique a été créée par Le Concert de L'Hostel Dieu et Superspectives, deux structures dont les projets ont montré de fortes convergences lors de l'AMI, afin d'y mener un nouveau projet artistique et culturel intitulé "La Trinité".

Loin de la polémique

Les clés du lieu ont été officiellement remises ce vendredi 4 octobre par Bruno Bernard et Grégory Doucet, tenant au loin la polémique du printemps dernier, lorsque l'association des Grands Concerts, qui organisait depuis 25 ans des concerts dans cet écrin du XVII^e siècle, n'avait pas été reconduite.

À l'époque, son directeur avait dénoncé « une décision brutale et politique de la part de la mairie et du Grand Lyon » quand la Métropole, propriétaire de la Chapelle, arguait de son côté que « cet opérateur faisait beaucoup de manifestations privées dans un bien public » et qu'il existait « un risque juridique important de ne pas remettre cela en concurrence ».

À l'issue de l'appel à projet, il



Le président de la nouvelle association s'est vu remettre les clés par le président de la Métropole Bruno Bernard et le maire de Lyon Grégory Doucet Photo Sylvie Silvestre

était arrivé 5^e sur 6 candidats. Le jury avait choisi l'Hostel Dieu (associé aujourd'hui à Superspectives), auprès de qui la chapelle vient d'être mise à disposition pour cinq ans. Leur mission est désormais d'animer le lieu et d'y développer « une programmation artistique se nourrissant de l'esthétique baroque ».

Réceptif à ce passage de témoin symbolique, l'équipe dirigeante de La Trinité est constituée de Camille Chabannon et Camille Rhonat pour la direction générale, Franck-Emmanuel Comte et François Mardrossian pour la direction artistique.

« Même si elle est peu visible dans l'espace urbain, la chapelle veut, dans le cadre de ce nouveau mandat, s'ouvrir au plus grand nombre », ont expliqué à quatre voix les nouveaux responsables. Et de filer la métaphore originelle de la perle : on ne peut plus classique quand sa forme est parfaite, et « baroque » quand elle est irrégulière. Si le lieu a 400 ans, la musique

qui y sera jouée relèvera désormais « de l'irrégularité, du surprenant, du contemporain et du collectif ».

Un lieu « trois en un »

La chapelle sera un lieu « trois en un » : une maison du baroque ouverte à la diversité des acteurs de la filière et des publics amateurs, un laboratoire de nouvelles expériences créatives, et un lieu d'hospitalité culturelle où chacun peut se sentir chez soi au cœur de la Métropole. « Et ce, en dépassant les freins géographiques ou symboliques, mais également économiques avec des tarifs accessibles, des gratuités et des systèmes d'adhésion ».

Un mot a également été dit sur la nouvelle identité visuelle, pop et colorée : affiches, programmes, mais aussi site web se veulent au-delà de la querelle des Anciens et des Modernes, mais plutôt dans la démarche de « faire du neuf avec de l'ancien ».

● De notre correspondante
Sylvie Silvestre

Réhabilitation du Musée des Tissus : toujours pas de permis de construire

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, propriétaire de l'ensemble muséal fermé depuis 2021, prévoit de déposer une demande de permis de construire « à la fin de l'année 2024 », tandis que la démolition des parties non conservées est prévue en « octobre 2025 ».

Où en est le projet de réhabilitation du musée des tissus et des arts décoratifs à Lyon (2^e) après sa fermeture en avril 2021 ?

Alors que Laurent Wauquiez, l'ancien président (LR) de la Région Auvergne Rhône-Alpes, tablait initialement sur une réouverture en 2026, il faudra encore patienter.

La demande de permis de construire ne sera finalement déposée qu'à la fin de l'année 2024, précise le service presse de la collectivité. Quant à la

démolition des bâtiments non conservés, dont l'immeuble abritant la boutique à gauche du porche rue de la Charité, à Lyon (2^e), prévue en ce mois d'octobre 2024 lors de la dernière annonce de la Région en mars dernier, elle va prendre un an de retard.

Et ce « afin de ne pas risquer de laisser une friche en cœur de ville et de permettre aux commerçants de bénéficier pleinement de la saison estivale et touristique de 2025 », explique-t-on de même source.

Le conflit avec les riverains s'est apaisé

Sachant que la phase de démolition devra être prolongée par un chantier de fouilles archéologiques, le moment de la construction des nouveaux bâtiments conçus par l'architecte-star Rudy Ricciotti est à

un horizon encore lointain.

Le conflit avec les riverains du musée portant sur la hauteur des futures constructions semble réglé, même si tout n'est pas totalement acté avec Norbert Dentressangle, dont le jardin de son hôtel particulier, rue Sainte-Hélène, jouxte le musée.

Côté rue Auguste-Comte, la nouvelle partie du musée qui allait plonger dans le noir l'arrière des appartements des voisins, n'est plus d'actualité avec la baisse du mur séparatif actuel et la création d'un jardin, la Région ayant pris l'engagement de geler toute construction future sur cette partie du site.

Enfin, les religieuses missionnaires de la Charité, pourront conserver leur bâtiment rue Auguste-Comte, alors que la Région envisageait initialement de le leur racheter.

• S. M.



L'hôtel Villeroy, rue de la Charité, accueillera une partie des collections. Photo Maxime Jegat

Crue: le niveau de la Saône passe la barre des 3 mètres

Les pluies diluviennes de la tempête Kirk, qui a frappé le département du Rhône mercredi après-midi et dans la nuit qui a suivi, ont provoqué la montée des eaux de la Saône.

La rivière a passé la barre des 3 mètres en début d'après-midi ce jeudi, pour atteindre 3,10 mètres à 14 h 30 selon les données recueillies à la station du pont de la Feuillée. Un niveau de l'eau bien au-dessus des 2,76 mètres enregistrés dans la nuit du 4 au 5 octobre dernier. En raison de cette crue, le département du Rhône a été placé en vigilance jaune.



Le niveau de la Saône a atteint 3,10 mètres ce jeudi après-midi. Photo illustration Joel Philippon

Localisé en bord de Saône, le parking LPA Saint-Jean pourrait être impacté par la montée de la rivière.

Par précaution, Lyon Parc Auto demande dans un mail, aux automobilistes stationnés au niveau -2, de déplacer leur véhicule au niveau -1 ou au rez-de-chaussée.

Selon Vigicrues, le niveau de la Saône va continuer à augmenter durant les prochaines 24 heures.

D'après les informations de la station du pont de la Feuillée, le niveau de l'eau pourrait atteindre 3,30 mètres au plus haut d'ici ce vendredi à 11 heures.